

Formulaire pour devenir membre actif de la section des samaritains de Prilly

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

NPA / localité :

E-mail :

Téléphone (portable) :

Métier :

Compte bancaire (CCP / IBAN) :

Avez-vous une assurance accident : oui non

Documents à fournir :

- Une photo passeport.
- Si vous avez déjà suivi des cours en premiers secours, une copie des attestations de participation.

Quelle expérience avez-vous dans les premiers secours et le domaine de la santé ?
(Facultatif)

.....
.....
.....

Quelles sont vos attentes en entrant dans la section ? (facultatif)

.....
.....
.....

Lieu, date : Signature :

Informations :

En cas d'arrêt maladie / accident, merci d'informer la présidente par écrit.

En cas de démission, une lettre doit être adressée au comité.

Le montant de la cotisation doit être payée une fois par année civile sur le compte de la section :
CH77 8080 8008 2502 3167 4 (Raiffeisen) Section Mixte des Samaritains de Prilly et environs, Sentier de Fleur-de-Lys 2, 1008 Prilly.

Formation au sein de la section de Prilly

En devenant membre actif, la section de Prilly vous offre la possibilité de suivre les cours de formation afin de devenir un samaritain secouriste apte à travailler dans un service sanitaire. Le coût de la formation totale est entièrement pris en charge par la section (environ 600.-). En échange, l'association exige que, dès votre formation terminée, vous preniez part à des services sanitaires. Un montant de 220.- vous sera retenu sur vos premières soldes (équivalent à environ 15h de services sanitaires). Si, dans l'année suivant la fin de votre formation, vous n'avez pas atteint ce montant, la section se réserve le droit de vous facturer la différence.

- J'ai pris connaissance des modalités présentées ci-dessus et m'engage à les respecter.**

Lieu, date : Signature :